

INFORMATION EAUX

N° 602
janvier
février
mars
2012

Signez sur Internet
"le Pacte Mondial
pour une meilleure gestion des bassins" :
www.riob.org
Déjà 71 Organismes signataires dans le Monde entier



Forum Mondial de l'Eau 2012 :

- Le Manuel de la Gestion des Bassins Transfrontaliers
- Interface Science et Politique
- Succès du Processus Régional Européen
- Renforcer les compétences pour les Métiers de l'Eau

La synthèse de l'OIEau :

Concilier énergies renouvelables et objectifs de la DCE ?

Coopération Franco-Chinoise :

Bassin Pilote du Fleuve Hai

Haïti :

Vers une Ecole des Métiers de l'Eau

OCDE :

La Gouvernance de l'Eau

UNECE :

"La Convention pour l'Eau" fête ses 20 ans

AEE :

Vers une utilisation efficace des ressources en eau

INE :

Programme "NAIADES"

Solidarités International :

Une minute de silence

SHF :

100^{ème} Anniversaire

ONEMA :

Observatoire des services AEPA

Seine-Normandie :

3,72 Euros/m³

"JOURNÉE DE L'OIEau"
Judi 24 mai 2012 à Paris
Epuraton par filtres plantés de roseaux

Librairie :

- Le Bilan du Monde
- Eau et Conflictualités
- Espèces invasives en Artois-Picardie
- Valoriser l'eau, valoriser son gagne-pain !



Office
International
de l'Eau

SUCCÈS DU PROCESSUS REGIONAL EUROPEEN

Sur proposition des partenaires français, le Comité International du Forum (CIF) a confié à l'Office International de l'Eau la coordination du Processus Préparatoire Européen pour le 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau, qui s'est tenu à Marseille - France du 12 au 17 mars 2012.

Ce Processus concerne la Région Pan-Européenne au sens de la Commission pour l'Europe des Nations Unies, c'est-à-dire l'Union Européenne et les pays candidats et associés, les Balkans, l'Europe Orientale, le Caucase et la Fédération de Russie. Les 5 pays d'Asie Centrale, également Membres de la CEE-ONU, ont participé selon les cibles concernées.

Pour animer le Processus Préparatoire Européen, l'OIEau a constitué un "Comité de Pilotage", dans lequel les principaux réseaux européens concernés ont été invités à participer et à jouer un rôle très actif.

12 Cibles Prioritaires Spécifiques pour la Région Europe :

Lors de ses deux premières réunions, qui se sont tenues à Bruxelles le 21 décembre 2010 et à Paris le 18 janvier 2011, ce Comité de Pilotage du Processus Européen a proposé de retenir 12 Cibles Prioritaires Spécifiques de la Région Europe :

- améliorer la coopération transfrontalière en Europe, notamment dans le cadre de la Convention UNECE de 1992 dite d'Helsinki,
- assurer un Bon Etat Ecologique des Masses d'Eau européennes en 2015, par l'application de la Directive-Cadre sur l'Eau,
- s'adapter aux défis à long terme liés aux changements climatiques et prévenir les phénomènes extrêmes,
- développer une production agricole européenne respectueuse des ressources en eau,
- promouvoir la navigation intérieure fluviale en Europe dans le respect de l'environnement,
- mieux coordonner en Europe les politiques de l'eau et des énergies renouvelables,
- améliorer l'accès aux services d'eau potable et d'assainissement pour les populations défavorisées européennes,
- assurer le financement pérenne des services d'eau potable et d'assainissement européens,
- développer les connaissances et les savoir-faire sur l'hydromorphologie des rivières, la restauration et la protection des écosystèmes aquatiques,
- promouvoir l'innovation technologique, "l'interface Science - Politique",
- adapter la gestion de l'eau aux spécificités des régions ultrapériphériques européennes,
- développer la coopération européenne avec les pays tiers dans le domaine de l'eau.

Il a été également décidé d'ajouter un "Dialogo" intitulé : "une action européenne pour un accès universel à l'eau et à l'assainissement", réunissant Ministres, Parlementaires et Elus Locaux et la Commissaire Européenne Kristalina Géorgieva, Chargée de la Coopération Internationale, de l'aide humanitaire et de la réaction aux crises, pour débattre du renforcement des mécanismes de solidarité à l'échelle Pan-Européenne et Mondiale.

Un Organisme coordinateur a été désigné pour chacune de ces Cibles Prioritaires Européennes.

La réunion de synthèse finale avec tous les Membres du "Comité de Pilotage du Processus Européen" a été orga-

nisée par l'OIEau, les 12 et 13 janvier 2012, à Nice (France).

Chacune de ces 12 Cibles Prioritaires Européennes a fait l'objet d'une session officielle durant le Forum Mondial de l'Eau à Marseille entre le 12 et le 15 mars 2012.

Le Processus Européen a été très participatif, et sept réunions préparatoires ont été organisées à l'échelle régionale :

- à Plovdiv (Bulgarie), du 20 au 23 mars 2011,
- à Tachkent (Ouzbékistan), 10 au 12 mai 2011,
- dans le cadre du Forum International de l'Eau d'Istanbul (Turquie), du 3 au 5 mai 2011,
- à Porto (Portugal), du 27 au 30 septembre 2011, en liaison avec EURO-RIOB et le REMOB,
- à la Guadeloupe - Le Gosier les 6 et 7 octobre 2011,
- à Tbilissi (Géorgie), les 14 et 15 novembre 2011,
- à Moscou (Russie) les 14 et 15 décembre 2011.

Des réunions parallèles ou des communications sur le "Processus Européen" ont été aussi organisées pendant :

- le conseil juridique de l'UNECE sur l'eau, les 24 et 25 février 2011 à Genève, en Suisse,
- la conférence "Futures of European Waters", du 23 au 25 mars 2011 à Budapest en Hongrie,
- une réunion au Conseil de l'Europe à Strasbourg, le 10 juin 2011,
- la Semaine de l'Eau de Stockholm, du 21 au 27 août 2011, en Suède,
- la Septième Conférence Ministérielle UNECE "Un environnement pour l'Europe" à Astana, Kazakhstan, du 21 au 23 septembre 2011,
- la conférence UN Water - RIO+20 à Dushambe - Tadjikistan, les 19 et 20 octobre 2011.

Enfin, une conférence de synthèse a été organisée le 29 février 2012 au Parlement Européen à Bruxelles, sous l'égide de l'Intergroupe "eau".

Une forte implication des Commissaires européens et des Ministres :

Quatre Commissaires européens, **Connie Hedegaard**, action pour le Climat, **Andris Piebalgs**, Développement, **Janez Potocnik**, Environnement, et **Kristalina Géorgieva**, de même que le Directeur Général du Centre Commun de Recherche, Dominique Ristori, se sont rendu à Marseille et ont participé activement aux sessions européennes de leur compétence.

Plusieurs Ministres en charge de l'eau dans les 26 autres Etats-Membres de l'UE et les Pays Candidats, du Caucase et de la Fédération de Russie ont joué un rôle actif dans les sessions du Processus Européen ainsi que des Parlementaires Européens et les Présidents du Comité Economique et Social et du Comité des Régions.



Andris Piebalgs, Commissaire européen



L'évènement européen d'ouverture du Forum :

Le lundi 12 mars après-midi, sous le titre "2012, Année Européenne de l'Eau", les travaux du Processus Européens ont été ouverts par Jean Léonetti, Ministre français des Affaires Européennes, en présence des deux Commissaires européens, Connie Hedegaard et Andris Piebalgs, d'Andrey Vasilyev, Secrétaire Exécutif de l'UNEP, de Laszlo Borbely, Ministre roumain de l'Environnement, de Semen Levi, Vice-Ministre russe des Ressources Naturelles, Serges Lepeltier, ancien Ministre, Ambassadeur français pour le Climat et de Dominique Vlasto, Député européenne, Adjointe au Maire de Marseille.

Cet évènement de haut niveau s'est déroulé en deux parties, l'une consacrée à "La gestion de l'eau et l'adaptation au changement climatique en Europe", au cours de laquelle Connie Hedegaard a présenté en avant-première la nouvelle plate-forme "Climate adapt", l'autre sur "La coopération européenne avec les Pays tiers dans le secteur de l'eau", où Andris Piebalgs a dressé le bilan de dix ans de "l'Initiative Européenne pour l'Eau" (EUWI) et annoncé les mesures envisagées pour sa continuation après 2014.

Conclusions et propositions de la Région Europe :

Les travaux ont été conclus le vendredi 16 mars par quatre tables rondes, organisées autour des rapports des douze sessions officielles européennes, et insistant sur :

- **La gestion des bassins européens** : pour assurer la coopération et la paix, accompagner le développement économique, prévenir les risques, assurer le Bon Etat des Masses d'Eau et s'adapter au changement climatique,
- **Les usages multiples de l'eau** : pour le développement économique et la santé des européens - Eau urbaine et rurale, eau agricole, eau industrielle, hydro-électricité, navigation fluviale, pêche et pisciculture, tourisme intérieur ...,
- **Une nouvelle croissance verte et bleue** : pour protéger et restaurer les écosystèmes aquatiques et développer les infrastructures naturelles,
- **Une coopération européenne renforcée** : pour une meilleure gestion de l'eau à l'échelle Pan-Européenne et avec tous les pays du Monde.

Une forte animation et interactivité :

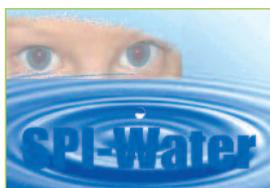
Pour soutenir tout le Processus Européen et pour l'ouvrir à un maximum de participants, un site Internet dédié a été ouvert, afin de diffuser l'information et de recueillir les avis et propositions de tous :

<http://european-region-wwf2012.eu>

Ce site a reçu plus de **230.000 visites** depuis son ouverture en mars 2011.

Toutes les communications présentées dans les sessions européennes du Forum et les photographies y sont en particulier publiées.

SPI WATER : QUAND LA SCIENCE ET L'INNOVATION RENCONTRENT LA POLITIQUE DE L'EAU



Depuis quelques années, l'Interface Science Politique (SPI) apparaît comme l'une des clefs du succès de la mise en œuvre de la Directive-Cadre européenne sur l'Eau. Schématiquement, d'un côté se trouvent les gestionnaires de l'eau en charge des décisions

à prendre pour atteindre le bon état écologique des ressources en eau, de l'autre les scientifiques détenant ou explorant les connaissances nécessaires aux prises de décision : deux mondes bien souvent séparés par des échéances temporelles et des langages différents.

Lors de la session officielle "Interface Science et Politique : quand la science et l'innovation rencontrent la politique de l'eau" du Forum Mondial de l'Eau de Marseille, organisée par l'ONEMA et l'OIEau, les intervenants et participants ont décliné un ensemble de solutions et de recommandations.

L'enjeu est d'organiser un meilleur dialogue entre les chercheurs et les gestionnaires de l'eau.

Il s'agit, par exemple, de formations pour mieux comprendre le langage, les modes de fonctionnement et les contraintes de part et d'autre. Il est nécessaire également de promouvoir les résultats de la recherche vers les gestionnaires et inversement d'identifier les besoins de recherche à adresser aux chercheurs.

Cela implique qu'il existe, à l'Interface, des professionnels de la communication, de la dissémination, du transfert de connaissance détenant un très bon savoir des enjeux respectifs aux sphères de la science et de la politique.

Le cluster européen "SPI et eau", regroupant les projets "Stream", "Step-Wise" et "WaterDiss", est une bonne illustration du travail de dissémination des résultats de la recherche.

Par exemple, les partenaires de "WaterDiss", coordonnés par l'OIEau, déploient leur savoir-faire pour la dissémination des résultats des projets de recherche financés par les 6^{ème} et 7^{ème} Programmes Cadres de la Commission Européenne. L'un des objectifs est de réduire de 10 à 5 ans le délai de transfert de la recherche vers les utilisateurs potentiels.

Un ensemble de services est proposé autour d'une Stratégie Individuelle de Valorisation des résultats de chaque projet. La première étape permet d'établir le degré d'éloignement du marché. La deuxième étape consiste à proposer les mesures adéquates permettant le transfert opérationnel des résultats.

Il peut s'agir par exemple de trouver une source de financement permettant de démontrer l'utilité de l'outil comme le permettent les projets européens LIFE.

Pour atteindre cette adéquation entre la demande et l'offre de recherche, "WaterDiss" organise des "brokerage events", rencontres permettant aux chercheurs de présenter leurs résultats. Un accompagnement aide à formuler le message de manière à être compris par les gestionnaires de l'eau. "WaterDiss" assure que le public visé par la recherche soit présent.

En accompagnement, une plate-forme virtuelle "European Water Community", (www.europeanwatercommunity.eu), animée par l'OIEau, vise la création d'une communauté scientifique accessible aux usagers potentiels de la recherche.

Les solutions présentées au Forum de Marseille sont disponibles en ligne à l'adresse :

world-water-forum-2012-europa.eu/spip.php?article209

LE MANUEL DE LA GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU DANS LES BASSINS TRANSFRONTALIERS



Plus de la moitié de la population mondiale vit au quotidien dans les bassins de 276 Fleuves et Lacs ou de près de 300 Aquifères transfrontaliers.

La coopération entre les pays riverains, pour gérer au mieux les ressources en eau et les milieux de ces bassins, devient un impératif dans la mesure où les pressions s'accroissent du fait des changements mondiaux qui s'intensifient.

L'approche intégrée de la gestion des ressources en eau, que

bon nombre de pays ont aujourd'hui introduite dans leur politique nationale, apparaît bien comme le fondement d'une meilleure gestion des bassins transfrontaliers.

Les Bassins des Fleuves, des Lacs et des Aquifères sont en effet les espaces où se manifestent le mieux les interdépendances hydrologiques, sociales, économiques et écologiques.

L'expérience acquise, dans le cadre d'accords de coopération existants pour un bon nombre de bassins, permet aujourd'hui d'affirmer qu'il est possible d'organiser une gestion efficace à l'échelle des Bassins Transfrontaliers de Fleuve, de Lac ou d'Aquifère, quand il y a une réelle volonté des acteurs concernés.

Néanmoins, des progrès significatifs doivent encore être accomplis partout dans le Monde pour améliorer ou initier la gestion des bassins partagés : comment alors passer

de la théorie à la pratique ? Comment s'y prendre concrètement pour instituer un Organisme de Bassin Transfrontalier efficace et pérenne ? ...

Pour faciliter ce processus, le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), le Partenariat Mondial de l'Eau (GWP), la CEE-ONU, l'UNESCO, le GEF, EVREN et l'AFD ont élaboré **"le Manuel de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau dans les Bassins des Fleuves, des Lacs et des Aquifères Transfrontaliers"**, présenté au Forum Mondial de l'Eau de Marseille.

Cet ouvrage a pour but de fournir des conseils pratiques pour améliorer la gestion des ressources en eau dans les bassins transfrontaliers, à partir de plus de 60 exemples concrets d'actions d'ores et déjà engagées avec succès dans différents bassins.

Sa rédaction a été coordonnée par Christophe Brachet et Daniel Valensuela (OIEau). Des contributions ont été apportées par Patricia Wouters (Centre UNESCO-Dundee), Nataliya Nikiforova (CEE-ONU), Jose Luis Martin Bordes et Raya Stephan (UNESCO-PHI), Ivan Zavadsky (GEF), Elisa Vargas Amelin (EVREN) et Lionel Goujon (AFD).

Ce manuel vient compléter le "Manuel de Gestion Intégrée des Ressources en Eau par Bassin", paru en mars 2009 lors du 5^{ème} Forum Mondial de l'Eau d'Istanbul.

Le Manuel est édité en français et anglais. Il a bénéficié d'un soutien financier de l'Agence Française de Développement.

Les versions numériques anglaise et française du Manuel peuvent être téléchargées gratuitement sur les sites Internet du RIOB et du GWP, notamment à l'adresse : www.riob.org

Le manuel lui-même et ses versions sur CD-ROM peuvent être demandés gratuitement, dans la limite des stocks disponibles, par E-mails à :

gwp@gwpforum.org ou riob@riob.org

RENFORCER LES COMPÉTENCES POUR LES MÉTIERS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DANS LE MONDE

L'Office International de l'Eau a organisé le 15 mars 2012 le Side Event : **"Renforcer les compétences pour les métiers de l'eau et de l'assainissement à l'international"**, sur l'Espace France du Forum Mondial de l'Eau.

L'efficacité des Services Eau et Assainissement demande un renforcement permanent des compétences. La formation professionnelle est un outil essentiel pour atteindre cet objectif. Les besoins en formation pour toutes les catégories d'employés sont considérables.

Ce Side Event a permis la présentation des expériences d'Organismes variés et complémentaires : OIEau, Ministère Français de l'Economie et des Finances, Agro Paritech, Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement d'Haïti, Office National de l'Eau Potable du Maroc, Suez Environnement et Comité International de la Croix Rouge.

Ces présentations ont permis d'apporter des réponses aux points clefs suivants : en quoi, le renforcement des compétences participe-t-il à l'efficacité des Services Eau et Assainissement, quelles formations, pour quels publics et avec quels Organismes de formations, comment mettre en



œuvre les différentes solutions pour organiser un développement durable de la formation des professionnels, quelles synergies doivent exister entre le renforcement des compétences et la gestion des ressources humaines des Services Eau et Assainissement, comment financer de manière pérenne les activités de formations ... ?

COMMENT CONCILIER ÉNERGIES RENOUVELABLES ET OBJECTIFS DE LA DCE ?

La France et l'Europe favorisent l'essor des énergies renouvelables : l'objectif européen a été fixé à 20% d'ici à 2020.

En parallèle, en 2000 pour l'Europe avec la Directive-Cadre sur l'Eau et en 2006 pour la France avec la LEMA, les politiques sur la gestion de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques se renforcent avec, pour 2015, un objectif de Bon Etat écologique des Masses d'Eau.

Comment concilier cette politique de l'énergie et la politique de l'eau ?

Impacts et enjeux du secteur de l'énergie sur les milieux aquatiques

Hydroélectricité

L'hydroélectricité peut avoir des impacts locaux importants, notamment une altération des écosystèmes aquatiques : entrave à la migration des poissons, perturbation de la continuité sédimentaire, variation de la température de l'eau, diminution de l'oxygène dissout ...

Mais l'hydroélectricité est une énergie propre sans émissions de gaz à effet de serre, elle permet de répondre instantanément aux pointes de consommation et par ailleurs de stocker l'énergie dans des ouvrages de compensation.

Agrocarburants

La principale crainte liée au développement des agrocarburants est la compétition avec la production alimentaire. Toutefois, la gestion de l'eau est également à prendre en compte : la remise en culture de jachères augmenterait l'utilisation d'engrais et de produits phytosanitaires ou les besoins d'irrigation.

La recherche se porte sur les agrocarburants de deuxième génération (ACG2) utilisant les sous-produits celluloseux des cultures ou de l'exploitation forestière.

Quelles voies de conciliation entre développement de l'hydroélectricité et reconquête du Bon Etat des eaux ?

Au regard de ces impacts, il est impératif de parvenir à concilier les objectifs de reconquête du Bon Etat des eaux et des milieux et les objectifs de développement de l'hydroélectricité. L'Etat doit être en mesure d'indiquer aux investisseurs si un projet hydroélectrique peut être ou non réalisé dans un périmètre donné.

Le paragraphe 7 de l'article 4 de la DCE ("Objectifs environnementaux") indique la possibilité de concilier les objectifs de Bon Etat écologique des Masses d'Eau et le développement de nouveaux projets hydroélectriques. Certaines conditions doivent toutefois être respectées.

Les SDAGE abordent notamment la prise en compte du potentiel hydroélectrique du bassin. L'objectif est de dresser la liste des aménagements existants, des aménagements nouveaux, et dans chacun des cas d'optimiser la production d'énergie et de réduire les impacts sur les Masses d'Eau. Cette obligation d'évaluation du potentiel hydroélectrique se retrouve également pour l'état des lieux des SAGE y compris pour les régions où l'hydroélectricité n'est pas un enjeu fort.

Il s'agit de pouvoir déterminer les zones où le développement hydroélectrique peut être toléré et les zones dont la protection doit être renforcée. La conciliation doit également se dérouler au cas par cas entre les Autorités et les acteurs locaux.



Promouvoir l'hydroélectricité et les objectifs de la DCE

- La promotion d'une hydroélectricité plus "écologique" peut se faire par les tarifs de rachat de l'énergie. Cette tarification ne devrait pas alors dépendre de la puissance de la station hydroélectrique, mais être calculée en fonction des efforts réalisés allant dans le sens de la DCE ;
- Un système de labellisation environnementale peut être développé à partir d'une procédure de certification des Centrales Hydrauliques, qui soit réaliste du point de vue technico-économique ;
- Des mesures correctives ou compensatrices permettent de limiter les impacts pour les installations déjà existantes. Le cahier des charges des renouvellements de concessions devrait devenir plus drastique en matière de préservation des milieux aquatiques, et prévoir des nouvelles concessions pour l'ensemble des chaînes d'ouvrages d'un même bassin.

Tenter d'objectiver la décision publique : l'Analyse Coût-Bénéfice (ACB)

Afin de concilier l'état du milieu et les activités humaines, la DCE autorise une révision des objectifs, à condition de recourir à des ACB. Le coût des mesures de restauration du milieu ne doit pas excéder les bénéfices qui seraient attendus en matière économique.

Au final, il ne faut pas oublier que concilier les objectifs des politiques de l'énergie et de l'eau doit passer par un discours plus ferme en faveur de l'économie et de la réduction de consommation d'énergie, comme c'est le cas déjà pour l'eau.

Ces extraits proviennent d'une synthèse de Lise MELKA, étudiante à l'ENGREF: "La politique européenne des énergies renouvelables à la lumière des objectifs de la DCE".

Le texte intégral peut être commandé à l'adresse audoc@oieau.fr.

La liste complète des Synthèses disponibles est consultable sur le site :

www.oieau.org/documentation



COOPÉRATION FRANCO-CHINOISE : LA GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU DANS LE BASSIN PILOTE DU FLEUVE HAI ET DE LA RIVIÈRE ZHOU

L'accès à l'eau est devenu l'une des préoccupations majeures de la Chine. Elle ne possède en effet que 7 % des ressources en eau de la planète pour un cinquième de la population mondiale.

La localisation de ces ressources est par ailleurs inégale entre le Sud, l'Ouest et le Nord du Pays. La qualité de l'eau est menacée par la pollution issue des rejets industriels, urbains et agricoles.

Afin de faire face à ces défis, la Chine mène d'importants travaux d'infrastructures et modernise ses modes de gestion de l'eau.

Le Gouvernement chinois développe de nombreuses coopérations internationales, notamment avec l'Union Européenne et ses Etat-Membres.

Un accord a été signé le 21 décembre 2009 entre le Ministère chinois des Ressources en Eau et le Ministère français chargé de l'Ecologie et du Développement Durable, pour développer des coopérations dans des domaines d'intérêt commun de la Gestion Intégrée et la Protection des Ressources en Eau.

Dans le cadre de cet accord, le Bassin du Fleuve Hai, qui s'étend sur 318.000 km² et couvre 4 Provinces (Hebei, Shanxi, Henan, Mongolie intérieure) et deux grandes Municipalités (Pékin et Tianjin), a été retenu pour y conduire un Projet Pilote de coopération entre les deux Pays.

La réalisation de ce Projet de coopération et d'assistance technique entre 2011-2015 vise les objectifs suivants :

- Apprendre mutuellement et échanger sur les expériences des deux Pays en matière de Gestion Intégrée des Ressources en Eau par bassin ;
- Echanger sur la politique et les mesures de protection et de restauration des écosystèmes aquatiques, ainsi que sur l'application de mécanismes "pollueur-payeur" ;
- Expérimenter sur le Bassin Pilote le développement d'outils de gestion adaptés au contexte tant du point de vue de modalités institutionnelles que des solutions techniques à apporter face aux grands enjeux de gestion du bassin.

Le projet vise en particulier à tester l'application en Chine de certains mécanismes de gestion de bassin, de lutte contre la pollution des eaux et de protection des écosystèmes aquatiques, mis en pratique en France depuis la Loi de 1964, ayant créé les Agences de l'Eau.

Les partenaires du Projet sont, pour la partie Chinoise, le Ministère des Ressources en Eau, la Commission de Conservation des eaux de la Rivière Hai, ainsi que les Bureaux des Eaux de la Municipalité de Tianjin et de la Province de Hebei, et, pour la partie française, le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL), les Instances du Bassin Seine-Normandie (AESN), le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP), l'Etablissement Public Territorial de Bassin Seine Grands Lacs et l'Office International de l'Eau (OIEau), qui assure la coordination technique du projet.

Signature de la seconde phase du protocole d'accord à Marseille le 12 mars 2012



Phases de l'accord de coopération

Le projet se déroule en deux phases :

Une première phase de coopération a permis, suite au protocole d'accord signé le 4 juillet 2011 à Pékin, de mieux connaître des deux côtés le fonctionnement des institutions de bassin et les procédures et moyens qu'elles mettent en œuvre en France et en Chine.

Les missions des experts français en Chine ont ainsi permis d'établir un premier diagnostic du Bassin de la Hai et d'apporter une formation à 70 homologues chinois du bassin sur les outils de gestion de bassin utilisés en France. Parallèlement, trois délégations chinoises ont été reçues dans le Bassin Seine-Normandie.

Une deuxième phase (avril 2012-avril 2015) vient d'être lancée à l'occasion du Forum Mondial de l'Eau de Marseille, le 12 mars 2012.

Elle permettra d'expérimenter sur le sous-bassin de la Rivière Zhou, certaines méthodes françaises dont la pertinence a été identifiée lors de la première phase, et qui portent notamment sur :

- La gestion de bassin, avec la mise en place d'une planification générale pour la gestion intégrée du Bassin de la Rivière Zhou ;
- Le développement technique, avec des propositions de solutions et mesures pour faire face à la pollution et à l'eutrophisation, pour la protection et la restauration des milieux aquatiques, la surveillance de la qualité de l'eau et un système d'alerte ;
- Le renforcement des savoir-faire avec l'organisation de formations en Chine et en France.

Un Programme pluriannuel d'actions concrètes établi conjointement précisera les besoins d'expertises et de formation, le calendrier de réalisation réaliste sur trois ans et le chiffrage des coûts de la coopération pour les deux parties.

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - IIAE
BP 75 - 06902 SOPHIA ANTIPOLIS Cedex
Tél. : 04 92 94 58 00 - Fax : 04 93 65 44 02
aquacoope@oieau.fr
www.oieau.org



UNE MEILLEURE GESTION POUR LE YANGTSÉ



Le Fleuve Yangtsé, le plus grand fleuve de Chine, joue un rôle important dans le développement socioéconomique durable du pays.

Au cours des 60 dernières années, des infrastructures à grande échelle ont été réalisées.

Toutefois, en raison d'une croissance démographique et économique rapide, ainsi que d'un manque local de coordination pour certaines activités, des problèmes tels qu'inondations, pénuries et pollutions, charges en sédiments deviennent

de plus en plus aiguës, imposant de nouveaux défis pour l'utilisation de la rivière et sa protection.

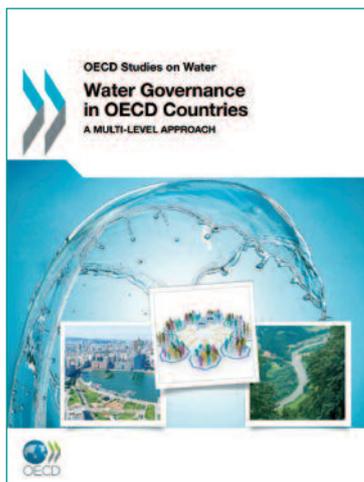
La Changjiang Water Resources Commission (CWRC) a mis au point un programme en 10 points, couvrant presque tous les éléments prioritaires d'une gestion intégrée du Bassin du Fleuve Yangtsé, incluant l'examen des pratiques passées, les visions stratégiques, les objectifs pour le développement et la protection, la planification intégrée, le renforcement institutionnel, les outils de gestion et le traitement de données.



CHANGJIANG WATER RESOURCES COMMISSION (CWRC)

No.1863 Liberation Ave., WUHAN 430010 - Chine
Tél. : (027)82828114 - Fax : (027)82829888
<http://eng.cjw.gov.cn>

OCDE - GOUVERNANCE DE L'EAU : UNE APPROCHE "MULTI-NIVEAUX"



La gestion de l'eau afin d'en assurer l'accès pour tous n'est pas seulement une question de disponibilité des ressources et d'argent, mais aussi une question de bonne gouvernance.

C'est essentiellement à l'échelle locale que cela se joue, et implique une multitude de parties prenantes au niveau du bassin, et des niveaux municipaux, régionaux, nationaux et internationaux.

L'approche "multi-niveaux" utilisée dans cette analyse de l'OCDE vise à identifier

les bonnes pratiques pour la gestion des interdépendances entre ces nombreux intervenants.

Le rapport fournit un "modèle de lecture" pour :

- cartographier la répartition des responsabilités dans la conception des politiques de l'eau et leur mise en œuvre,
- identifier les goulots d'étranglement,
- suggérer des réponses pour la gestion des dépendances entre les différents niveaux,
- promouvoir une prise de décision qui intègre les acteurs à tous les niveaux,
- encourager l'adoption d'outils pertinents pour le renforcement des compétences, du suivi et de l'évaluation.

Les données ont été collectées grâce à une vaste enquête en 2010 à laquelle 17 pays de l'OCDE ont contribué.

OCDE

2, rue André Pascal - 75775 PARIS Cedex 16
Tél. : 01 45 24 82 00 - Fax : 01 45 24 85 00
www.oecd.org



MEXIQUE : UN AGENDA POUR L'EAU À L'HORIZON 2030



Le programme élaboré par la CONAGUA (Comisión Nacional del Agua) vise à mettre au point une politique durable de l'eau au Mexique.

L'objectif est de laisser à la prochaine génération un pays avec des cours d'eau de bonne qualité, une offre et une demande équilibrées, un accès universel aux services de l'eau et des villes à l'abri d'inondations catastrophiques.

Les maîtres mots retenus pour atteindre cet état sont : durabilité, vision à long terme, vision axée sur les bassins, un contrôle local et la subsidiarité.

Dans le cadre de cet Agenda de l'Eau 2030, seize initiatives ont été identifiées, aux différentes échelles fédérale, régionale et des Etats, mettant en œuvre des moyens réglementaires, financiers et politiques.

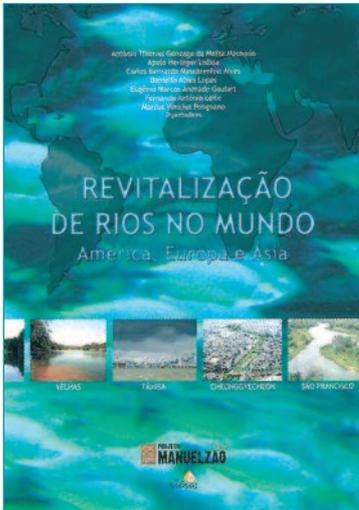
La création d'un Institut National de la Planification du Développement permettrait d'assurer l'harmonisation à long terme entre les différentes politiques sectorielles et territoriales au Mexique.

CONAGUA

Av. Insurgentes Sur # 2416
Col. Copilco el Bajo - MEXICO D.F. C.P. 04340 - Mexique
Tél. : (0155) 51744000
www.conagua.gob.mx



RESTAURATION DES COURS D'EAU DANS LE MONDE : L'EXPÉRIENCE DU BRÉSIL



Le projet "Manuelzão" est mené par l'Université fédérale de Minas Gerais, pour la restauration du Bassin de la Rivière Velhas, le plus grand affluent du Fleuve São Francisco, qui implique des partenariats entre 51 Municipalités et le Gouvernement de l'Etat brésilien de Minas Gerais.

Dans ce cadre, deux colloques internationaux se sont tenus à Belo Horizonte en 2008 et 2010.

Pour promouvoir des expériences internationales, les organisateurs ont publié un ouvrage présentant treize

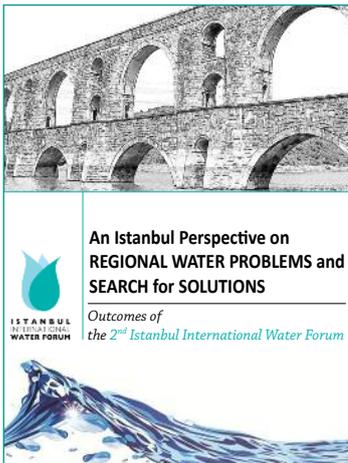
expériences de restauration des cours d'eau : les Rivières brésiliennes Velhas e Mosquito, Tiete et San Francisco, ainsi que les Fleuves Anacostia (Etats-Unis), Seine, Tamise, Danube, Isar, Scolowka, Rhin, Cheonggyecheon (Corée du Sud), et le processus de suppression des barrages et la revitalisation des cours d'eau aux États-Unis.

Ces contributions, riches en aspects méthodologiques, sociaux et politiques, doivent déboucher sur la création d'un "Mouvement mondial pour les rivières" pour la préservation de l'eau.

UNIVERSIDADE FEDERAL DE MINAS GERAIS

Av. Antônio Carlos, 6627 - Pampulha - BELO HORIZONTE
MG CEP 31270-901
Tél. : +55 (31) 3409.5000
www.ufmg.br

BILAN DU 2ND FORUM INTERNATIONAL DE L'EAU D'ISTANBUL



Du 3 au 5 mai 2011, s'est tenu à Istanbul le 2nd Forum International de l'Eau, organisé par la Direction Générale des Travaux Hydrauliques (DSI), avec le soutien du Secrétariat du 5^{ème} Forum Mondial de l'Eau, qui s'est tenu dans la ville en 2009.

Cette manifestation était consacrée aux défis régionaux de l'eau et à leurs solutions, avec un accent porté sur les Pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, l'Asie Centrale, l'Europe de l'Est et la Turquie.

26 sessions ont été organisées autour de 6 thématiques : la coopération technique régionale, l'eau pour l'énergie, gestion de l'eau agricole, des eaux urbaines et des ressources hydriques, le changement climatique et la culture de l'eau. Les conclusions de ces ateliers sont disponibles en ligne sur le site : www.iusf.org.tr

ISTANBUL INTERNATIONAL WATER FORUM

Libadiye Caddesi No:54
Küçükçamlıca Üsküdar
34696 ISTANBUL - Turquie
Tél. : 0216 325 49 92 - Fax : 0216 428 09 92
www.iusf.org.tr



ISTANBUL INTERNATIONAL WATER FORUM

1^{ER} FORUM MÉDITERRANÉEN DE L'EAU



Dans le cadre du Processus Intercontinental Méditerranéen pour le 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau 2012 de Marseille, un "Forum Méditerranéen de l'Eau" s'est tenu les 19 et 20 décembre 2011 à Marrakech sur le thème "Quelles sont les demandes en eau et les sources d'approvisionnement actuelles et futures des pays méditerranéens".

Les parties prenantes concernées en Méditerranée, représentants des Etats, des Autorités locales et régionales, des parlementaires, des bailleurs de fonds, des entreprises et des professionnels, des réseaux régionaux et de la société civile, ont ainsi pu jeter les bases d'une plate-forme de dialogue et d'échanges, visant à favoriser la coopération entre les pays méditerranéens dans le domaine de l'eau.

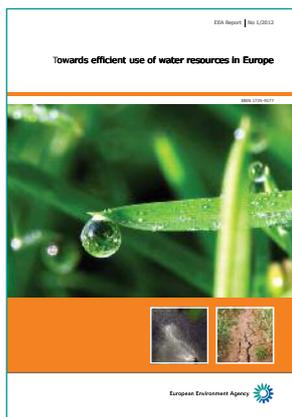
INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE L'EAU

10 Place Joliette - 13002 MARSEILLE
Tél. : 04 91 59 87 77 - Fax : 04 91 59 87 78





VERS UNE UTILISATION EFFICACE DES RESSOURCES EN EAU EN EUROPE



Ce nouveau rapport de l'Agence Européenne de l'Environnement milite pour une gestion intégrée de l'eau et pour commencer une meilleure mise en œuvre de la législation européenne existante. Il est le premier d'une série de 5 rapports (4 évaluations thématiques et un rapport de synthèse) que l'AEE publiera en 2012 pour fournir des informations pertinentes pour appuyer le développement du "Plan d'action pour protéger les eaux d'Europe".

Ce document met l'accent sur l'utilisation efficace des ressources, son rôle dans la promotion de la gestion durable de l'eau, ainsi que le rôle des outils techniques et économiques dans ce contexte.

Agence européenne pour l'environnement



AGENCE EUROPÉENNE POUR L'ENVIRONNEMENT
Kongens Nytorv 6 - 1050 COPENHAGUE K - Danemark
Tél. : +45 33 36 71 00 - Fax : +45 33 36 71 99
www.eea.europa.eu

EAUX TRANSFRONTALIÈRES : LA CONVENTION SUR L'EAU DE L'UNECE FÊTE SES 20 ANS



La Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontaliers et des lacs internationaux de la Commission Economique pour l'Europe des Nations Unies (Convention sur l'eau de la CEE-ONU), adoptée à Helsinki le 17 mars 1992, fête son vingtième anniversaire.

C'est le seul accord-cadre international en vigueur sur l'eau douce transfrontalière.

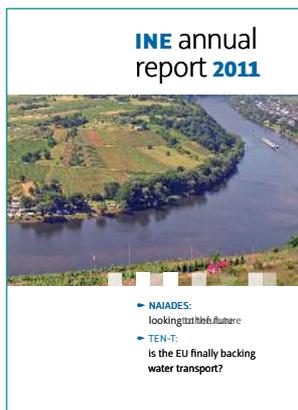
De nombreux accords sur les bassins européens sont basés sur la Convention, tels que la Convention sur la Protection du Danube, les accords sur le Lac Peïpous et sur la Sava, la Meuse, le Rhin et l'Escaut, ou les accords bilatéraux entre pays d'Europe Orientale, parmi lesquels on trouve les accords Kazakh-Russes, les accords Russo-Ukrainiens et les accords entre la Moldavie et l'Ukraine, pour n'en citer que quelques-uns.

Plus récemment, la Convention a été déterminante pour promouvoir la coopération transfrontalière sur le terrain, en particulier dans les Balkans, en Europe Orientale, dans les Pays du Caucase et en Asie Centrale, où les conflits d'intérêts sur l'eau et le manque de cadres Institutionnels sont des problèmes constants.

S'appuyant sur les succès obtenus, la Convention a été modifiée par ses parties en 2003 afin de l'ouvrir à des pays non membres de la CEE-ONU, ce qui rend la Convention et son cadre intergouvernemental accessibles à toutes les régions du Monde. L'entrée en vigueur probable de cette modification au cours de l'année 2012 accroîtra le champs d'application de la Convention par le partage d'expériences et la promotion de la coopération transfrontalière en matière d'eau au niveau Mondial.

UNECE
Palais des Nations - CH - 1211 GENÈVE 10 - Suisse
Tél. : +41 (0) 22 917 44 44 - Fax: +41 (0) 22 917 05 05
www.unece.org

"INE" : POUR FAIRE DES VOIES NAVIGABLES UN TRANSPORT D'AVENIR



"Inland Navigation Europe" est une plate-forme pour les gestionnaires des voies navigables nationales et régionales, qui a pour objectif de promouvoir et démontrer les avantages économiques et environnementaux du transport par voie d'eau à travers l'Union Européenne.

2011 a été marqué par l'avancement du projet PLATINA, qui devrait aboutir en mai 2012. Il s'agit de soutenir la Commission, les Etats-Membres et les

Pays Tiers dans la mise en œuvre du programme d'action NAIADES (Navigation and Inland waterway Action and Development in Europe).

La Commission Européenne souhaite :

- exploiter pleinement le potentiel commercial de la navigation intérieure et rendre plus attrayante son utilisation aux niveaux national et communautaire,
- promouvoir et renforcer la position concurrentielle du transport par voies navigables en améliorant son intégration dans la chaîne logistique.

PLATINA (PLATform for the Implementation of NAIades), lancé en juin 2008, doit identifier les problèmes existants et proposer des solutions concrètes et spécifiques pour les résoudre.



INLAND NAVIGATION EUROPE - INE
Koning Albert II-laan 20 - B - 1000 BRUSSELS - Belgique
Tél. : +32 2 553 6270 - Fax +32 2 553 6272
www.inlandnavigation.eu

LA SHF FÊTE SES 100 ANS



La Société Hydrotechnique de France (SHF) a été fondée en 1912.

Son Comité Scientifique et Technique (CST) organisé en trois divisions (eau et environnement, hydraulique maritime côtière et fluviale, mécanique des fluides et ses applications industrielles) rassemble près de 600 Membres.

La Société organise chaque année de 5 à 8 manifestations : colloques, congrès ou journées de l'hydraulique, séminaires qui contribuent au rayonnement et à la crédibilité de la Société et de sa revue "La Houille Blanche".

Le congrès du centenaire s'est déroulé en février dernier sur le thème des "Evénements extrêmes fluviaux et maritimes".



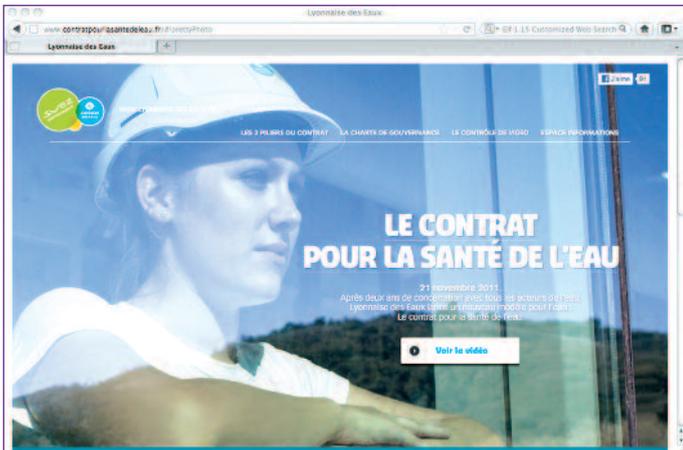
SOCIÉTÉ HYDROTECHNIQUE DE FRANCE

25 rue des Favorites - 75015 PARIS

Tél : 01 42 50 91 03 - Fax : 01 42 50 59 83

www.shf.asso.fr

UN CONTRAT POUR LA SANTÉ DE L'EAU : MIEUX GOUVERNER L'EAU POUR BIEN LA PROTÉGER



Après deux ans de concertation avec tous les acteurs de l'eau dans le cadre de l'initiative "Idées neuves sur l'eau", Lyonnaise des Eaux lance un nouveau concept : "le Contrat pour la santé de l'eau".

Le constat semble partagé par tous : le modèle actuel arrive à la fin d'un cycle. Le XX^{ème} siècle fut celui des infrastructures et des réseaux pour acheminer l'eau à tous les Français.

Le défi du XXI^{ème} siècle sera celui de la protection de la ressource qualitativement et quantitativement. Il faut repenser impérativement la gestion de l'eau en favorisant le passage d'un modèle basé sur le volume à un modèle basé sur la valeur. Pour répondre aux enjeux soulevés par les collectivités et les citoyens, Lyonnaise des Eaux propose une nouvelle approche politique, industrielle, économique et sociale assorti de solutions concrètes afin d'agir collectivement pour la préservation de l'eau.

Ce "Contrat pour la santé de l'eau" s'articule en trois piliers : mieux gouverner l'eau pour bien la protéger ; innover pour la santé de l'eau et en mesurer l'efficacité ; promouvoir une économie vertueuse et concertée de l'eau.

Les actions menées sont consultables sur le site :

www.contratpourlasantedeleau.fr

SUEZ ENVIRONNEMENT - LYONNAISE DES EAUX

Tour CB21 - 16, place de l'Iris

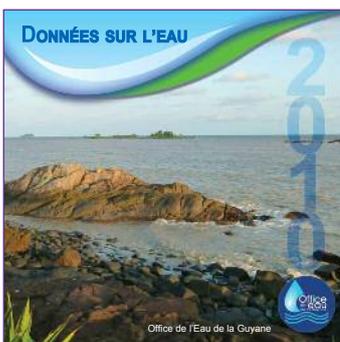
92040 PARIS LA DÉFENSE Cedex

Tél : 01 58 81 20 00 - Fax : 01 58 81 25 00

www.lyonnaise-des-eaux.fr



GUYANE - LES DONNÉES SUR L'EAU 2010 SONT DISPONIBLES



Depuis 2008, l'Office de l'Eau de la Guyane a entamé une démarche de valorisation des données acquises par les différents acteurs de l'eau.

Cette troisième publication non exhaustive des données existantes, s'attache à proposer une photographie de l'année 2010. Globalement, même si à cause d'une fréquence d'analyse

faible, les résultats doivent être interprétés avec précaution, les eaux guyanaises sont de bonne qualité.

Toutefois, des produits phytosanitaires ont été retrouvés. Il s'agit majoritairement d'herbicides, qui ont été utilisés pour des pratiques agricoles, mais aussi dans le cadre d'entretien des voiries et des jardins. Les pesticides ont été quantifiés le plus souvent dans les zones urbaines : les habitations et la population de Guyane sont soumises aux attaques des insectes ravageurs (termites, cafards, moustiques, ...) qui induisent la consommation de nombreux pesticides.

OFFICE DE L'EAU DE LA GUYANE

47, rue du 14 juillet - 97300 CAYENNE - Guyane

Tél. : 0594 30 52 92 - Fax : 0594 30 70 74

www.eauguyane.fr



SOLIDARITÉS INTERNATIONALE : UNE MINUTE DE SILENCE POUR LES VICTIMES DE L'EAU INSALUBRE



Le Forum Mondial de l'Eau de Marseille a été l'occasion pour l'Association Solidarités International de lancer une opération originale : "La Minute".

En hommage aux victimes de l'eau insalubre, première cause de mortalité dans le Monde, le grand public était invité à enregistrer en ligne une minute de silence.

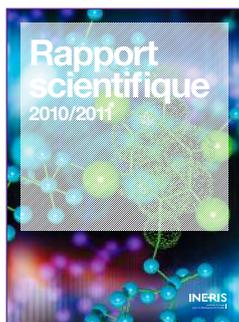
Campagne destinée à interpeller les médias et à sensibiliser le grand public, "La Minute" incite encore plus de monde à signer une pétition en faveur de l'accès à l'eau potable pour tous, qui reprend les recommandations de l'Association pour mettre fin au fléau de l'eau insalubre, signée à ce jour par plus de 105.000 personnes et qui a été remise aux plus hautes Autorités présentes à Marseille.



SOLIDARITÉS INTERNATIONALE

50 rue Klock - 92110 CLICHY-LA-GARENNE
Tél : 01 80 21 05 05 - Fax : 01 80 21 05 99
www.solidarites.org

INERIS : PÔLE NATIONAL TOXECOTOX



L'INERIS est aujourd'hui un acteur reconnu de la recherche sur les risques liés à l'activité industrielle, comme en témoigne son rôle majeur dans le développement de la recherche en toxicologie et écotoxicologie prédictive, concrétisé par la mise en œuvre du pôle national applicatif.

La montée en puissance du pôle ToxEcotox s'est concrétisée fin 2011 par l'accueil des premières équipes sur la nouvelle plate-forme expérimentale pour la validation et le développement de méthodes alternatives en expérimentation animale.

L'INERIS s'engage dans une recherche finalisée, visant à préparer l'avènement de nouvelles filières technologiques qui soient d'emblée mieux acceptées, grâce à des référentiels en matière de maîtrise des risques élaborés avec les parties prenantes.

INERIS

INERIS

Parc Technologique ALATA - BP 2
60550 VERNEUIL-EN-HALATTE
Tél. : 03 44 55 66 77 - Fax : 03 44 55 66 99
www.ineris.fr

ONEMA : ZOOM SUR LA GESTION PATRIMONIALE DES SERVICES PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF



Face à la diversité du paysage des services publics d'eau et d'assainissement, la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques a confié à l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) la réalisation de "l'Observatoire des services publics d'eau et d'assainissement".

Elaboré à partir des données de l'Observatoire, un premier panorama vient d'être publié. Il propose des repères sur l'organisation, la qualité et le prix des services d'eau et d'assainissement collectif.

Il éclaire également les enjeux de la gestion patrimoniale durable des services. L'Observatoire offre un accès national en ligne (www.services.eaufrance.fr) aux données publiques sur l'organisation, la gestion et la performance des services. Ces éléments permettent d'évaluer la qualité économique, technique, sociale et environnementale des services sur une base objective, reconnue et partagée par tous les acteurs du secteur de l'eau. À terme, l'Observatoire proposera un panorama complet de la situation française, grâce à un suivi interannuel des indicateurs.



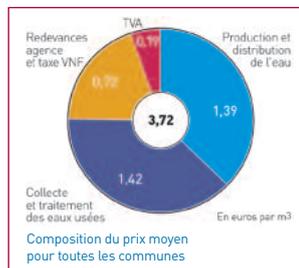
ONEMA

"Le Nadar" - 5, square Félix Nadar - 94300 VINCENNES
Tél. : 01 45 14 36 00 - Fax : 01 45 14 36 60
www.onema.fr

SEINE-NORMANDIE



UN PRIX MOYEN DE 3,72 EUROS/M³



En 2011, le prix moyen de l'eau s'établit à 3,72 € par mètre cube sur le Bassin Seine-Normandie, pour une consommation annuelle de référence de 120 mètres cube.

Plus de 15 millions d'habitants du bassin paient entre 2,9 et 4,6 € par mètre cube.

Le prix moyen cache des disparités : le prix de l'eau peut en effet être très variable d'une commune à l'autre du bassin, notamment en raison de nombreux facteurs géographiques et techniques (conditions d'accès à la ressource, qualité de la ressource, maintien des infrastructures, etc.).

ÉTUDES : 23 NOUVELLES FICHES-RÉSUMÉS EN LIGNE



Pour contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau, l'Agence de l'Eau finance ou réalise une centaine d'études par an et les présentes sous forme de fiches-résumés. Elles concernent de nombreux domaines, organisés en onze thèmes et trois axes : Environnement, Technologie de l'eau, Gestion des milieux.

A retrouver en ligne :

www.eau-seine-normandie.fr/index.php?id=5409

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE
51, rue Salvador Allende - 92027 NANTERRE
Tél. : 01 41 20 16 00 - Fax : 01 41 20 16 89
www.eau-seine-normandie.fr

RHIN-MEUSE



UN GUIDE TECHNIQUE DU SAGE ALSACE



L'Agence de l'Eau est partenaire d'Alsace Nature pour la réalisation d'un guide qui présente l'outil SAGE, les différentes étapes de son élaboration et de sa mise en œuvre et répond aux différentes questions sur l'intérêt de cette démarche.

Ce document est disponible en ligne :

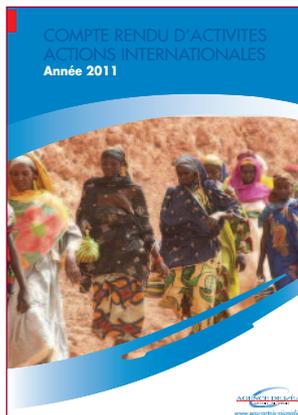
www.eau-rhin-meuse.fr/tlch/actua/SAGE.pdf

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE
Rozérieulles - B.P. 30019 - 57161 MOULIN LES METZ
Tél. : 03 87 34 47 00 - Fax : 03 87 60 49 85
www.eau-rhin-meuse.fr

ARTOIS-PICARDIE



RETOUR SUR L'ACTION INTERNATIONALE EN 2011



L'Agence de l'Eau Artois-Picardie mène des actions internationales dans le cadre de la Loi du 9 février 2005 "Oudin-Santini" et y a consacré 750 000 € en 2011.

Ces actions concernent deux domaines :

- Des accords de jumelage avec des Organismes de Bassin d'autres pays (Arménie, Bulgarie, Bosnie Herzégovine, Pologne, Russie).

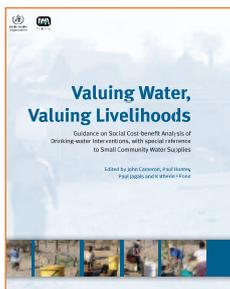
- La coopération décentralisée qui permet d'apporter une aide technique et financière pour des projets d'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les pays en développement (Bénin, Burkina Faso, Cambodge, Mongolie, Sénégal.)

Ce document est disponible en ligne :

www.eau-artois-picardie.fr/IMG/pdf/CRA_2011_internet.pdf

AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE
200 rue Marceline - B.P. 818 - 59508 DOUAI Cedex
Tél. : 03 27 99 90 00 - Fax : 03 27 99 90 15
www.eau-artois-picardie.fr

"VALUING WATER, VALUING LIVELIHOODS"



Cette publication aborde les résultats obtenus par des analyses coûts-avantages réalisées sur les options d'investissement dans l'eau potable retenues par les services de petite taille.

Il se fonde sur l'expérience du terrain et fournit de nombreux exemples pratiques sur la façon de traiter les questions économiques pour l'AEP

dans un contexte de stratégies de subsistance et les priorités de santé publique.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

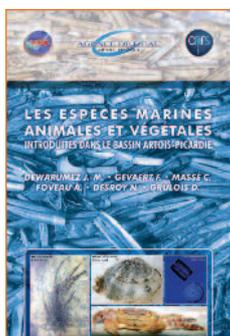
Avenue Appia 20 - 1211 GENÈVE 27 (Suisse)

Tél. : + 41 22 791 21 11 - Fax : + 41 22 791 31 11

www.who.int



LES ESPÈCES MARINES ANIMALES ET VÉGÉTALES INTRODUITES DANS LE BASSIN ARTOIS-PICARDIE



Fruit d'une collaboration entre l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et le Laboratoire d'Océanologie et de Géosciences de Wimereux (LOG), cet ouvrage recense les espèces marines animales et végétales introduites sur la Côte d'Opale, en région Nord-Pas-de-Calais.

Les introductions d'espèces en milieu marin sont moins connues et moins documentées que les introductions en milieu terrestre. Pourtant, elles n'en demeurent pas moins fréquentes et sont tout aussi susceptibles de modifier les équilibres biologiques (ceci avec des

conséquences écologiques et même économiques souvent d'autant plus importantes que les capacités d'intervention en milieu marin sont relativement limitées).

Cet ouvrage peut être téléchargé sur le site de l'Agence de l'Eau et fera l'objet d'une mise à jour au fur et à mesure des nouvelles découvertes.



AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE

200 rue Marceline - B.P. 818 - 59508 DOUAI Cedex

Tél. : 03 27 99 90 00 - Fax : 03 27 99 90 15

www.eau-artois-picardie.fr

LE BILAN DU MONDE : ECONOMIE & ENVIRONNEMENT



L'édition 2012 du "Bilan du Monde" propose un état de la situation économique et environnementale internationale.

Pour la 1^{ère} fois, une partie "Planète" d'une trentaine de pages aborde la lutte contre le réchauffement et les phénomènes météorologiques extrêmes, la question du nucléaire et des énergies renouvelables à travers le

drame de Fukushima, la biodiversité menacée, les aspects sanitaires avec les algues vertes.

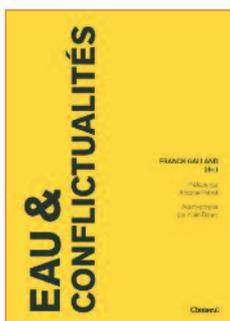
Le Monde

LE MONDE

80, boulevard Auguste Blanqui - 75707 PARIS Cedex 13

www.lemonde.fr

EAU ET CONFLICTUALITÉS



Reprenant les interventions présentées lors d'un séminaire tenu en 2010, cet ouvrage examine les enjeux de défense et de sécurité liés à la rareté des ressources en eau et à la dégradation de leur qualité.

Il vise également à aborder les réponses institutionnelles et opérationnelles permettant d'anticiper et d'éviter les

conflits liés à l'eau, dans deux Régions du Monde : le Proche et le Moyen-Orient, et l'Asie.

ÉDITIONS CHOISEUL

28, rue Etienne Marcel - 75002 PARIS

Tél. : 01 53 34 09 93 - Fax : 01 53 34 09 94

www.choiseul-editions.com/



LE CEA RENOUVELLE SA CONFIANCE AU CNFME

Depuis 1998, sur le site de Fontenay-aux-Roses (92), le Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA) a confié à l'OIEau la mise en œuvre de l'autosurveillance de ses rejets, ainsi que la validation annuelle des dispositifs de mesure de débit en continu. La prestation a été complétée en 2011 par le contrôle des chaînes de prélèvement.

Sur le site de Bruyères-le-Châtel (91) le CEA a, quant à lui, confié en 2010 à l'OIEau une mission d'expertise du dispositif de mesure de débits et de hauteur d'eau de ses bassins de rétention.

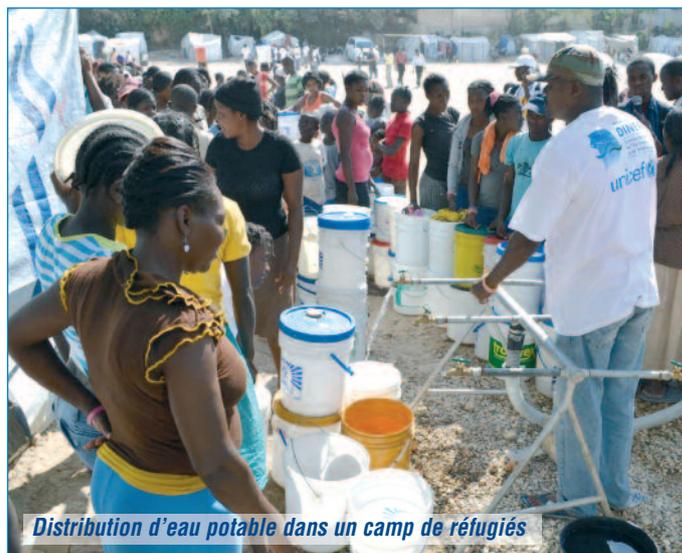
Suite aux préconisations formulées, a été engagée la refonte de l'ouvrage de sortie :

- dimensionnement des nouveaux dispositifs de jaugeage,
- planification des travaux,
- conception des nouveaux déversoirs et achat de matériels de mesure adaptés,
- surveillance des travaux,
- enfin, paramétrage et étalonnage de la chaîne de mesure.



Le site du CEA de Fontenay-aux-Roses

VERS UNE FUTURE ÉCOLE DES MÉTIERS DE L'EAU EN HAÏTI



Distribution d'eau potable dans un camp de réfugiés

L'École des Métiers de l'Eau et de l'Assainissement (EMEA) va voir le jour en Haïti.

Pour en définir les contours, l'Office International de l'Eau, en partenariat avec l'École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement (ENGEES), en a réalisé l'étude de faisabilité.

Cette étude a été financée par le Fonds d'Etudes et d'Aide au Secteur Privé (FASEP) en liaison avec AgroParisTech, qui a réalisé en 2011 la formation d'urgence des cadres de l'eau en Haïti.

Menée entre avril et septembre 2011, cette étude a eu pour objet de définir les besoins en renforcement de capacité du secteur, mais également les spécifications techniques, administratives et financières d'une telle structure.

L'EMEA, devrait couvrir un champ de formation très important : un niveau académique (licence, master, ...) pour la formation initiale, ainsi qu'un niveau technique pour la formation continue, dispensées sous forme de stages courts.

A l'issue de l'étude de faisabilité, le dimensionnement de l'école et de ses équipements pédagogiques spécifiques est réalisé. Les mécanismes de financements ont également été présentés et discutés dans le but de rendre la structure pérenne et autonome à terme.

L'OIEau, intervenant depuis plusieurs années en Haïti, a pu plus facilement intégrer les particularismes locaux tout en appliquant sa maîtrise de la formation aux différents métiers de l'eau.

NOS PARTENAIRES

 **Le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement**
(Direction de l'Eau et de la Biodiversité)

 **Le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire**

 **Le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé**
(Direction Générale de la Santé)

 **Le Ministère des Affaires Étrangères et Européennes**
(Direction Générale de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats)

 **L'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)**

 **Les 6 Agences de l'Eau**

 **Le Réseau International des Organismes de Bassin**

 **Le Système Euro-Méditerranéen d'Information dans le Domaine de l'Eau**

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU
Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau
CNFME

22 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex
Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01
stages@oieau.fr - inscription@oieau.fr
www.oieau.org/cnfme



JEUDI 24 MAI À PARIS : LA PROCHAINE "JOURNÉE DE L'OIEau" :

Epuration par filtres plantés de roseaux.



Les procédés d'épuration plantés de macrophytes connaissent en France un réel succès.

Depuis la fin des années 90, une centaine de petites et moyennes collectivités font chaque année le choix de traiter leurs eaux usées par Filtres Plantés de Roseaux (FPR).

En effet, ces technologies garantissent une très bonne qualité des rejets tout en limitant les coûts et les contraintes d'exploitation.

Si les avantages sont désormais largement reconnus, la qualité de fonctionnement est inégale et dépend en grande partie de la conception.

Ces procédés de traitement sont en constante évolution et leur diversité augmente fortement. Les Collectivités ont donc besoin d'informations techniques sur la conception, la réalisation, l'exploitation, et l'entretien des procédés pour assurer à la fois le respect des normes de rejet, ainsi que la fiabilité et la pérennité des ouvrages.

Au programme de cette journée :

- Traitement de l'azote et du phosphore,
- Zones de Rejet Végétalisées (ZRV),
- Traitement des eaux pluviales par filtres plantés de roseaux (FPR),
- Traitement des boues sur Lits de Séchage Plantés de Roseaux (LSPR),
- Traitement des matières de vidange sur LSPR,
- Réhabilitation des filtres à sable en FPR,
- Lagunage et plantations de macrophytes en multifilières,
- Filtres à un seul étage,
- FPR et camping.

Retrouvez le détail des "Journées de l'OIEau" sur : www.oieau.fr/cnfme

Inscription : a.giry@oieau.fr

FORMATION D'INGÉNIEURS ET CHEFS DE SERVICE IRAKIENS



Du 23 janvier au 10 février 2012, l'OIEau a accueilli dans ses Centres de Formation de Limoges et de La Souterraine, une délégation irakienne composée de 19 Ingénieurs et Chefs de Service de la WAB (Water Agency of Bagdad) en charge de la gestion de l'eau et de l'assainissement, notamment des projets de construction des nouvelles usines de traitement de Bagdad (4 millions d'habitants).

Financée par le FASEP et pilotée par Suez, cette formation de 3 semaines a porté sur :

- la production d'eau potable,
- les stations d'épuration,
- la réutilisation de l'eau usée traitée,
- la recherche de fuites sur les réseaux d'eau potable,
- la maintenance des équipements techniques,
- l'automatisation des installations,
- la gestion durable des ressources en eau.

En complément de la formation, la délégation a pu découvrir le potentiel des entreprises du Pôle Environnement Limousin en matière de traitement des boues, filtration membranaire des eaux traitées, désinfection, récupération des sites et sols pollués, etc.

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU
Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau
CNFME

22 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex
Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01
stages@oieau.fr - inscription@oieau.fr
www.oieau.org/cnfme

Trimestriel - 4 numéros/an

Directrice de la Publication : Christiane RUNEL

Rédacteur : Didier DELAGE

Maquette : Frédéric RANSONNETTE



Office International de l'Eau

Centre National d'Information
et de Documentation sur l'Eau

15, rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48
E-Mail : cnide@oieau.fr

Numéro Paritaire : AD 234
ISSN : 0012-9003 - 57^{ème} année



Les Cahiers Techniques

Des guides techniques, pratiques et pédagogiques
à l'usage des professionnels de l'eau et de l'assainissement



- | | |
|---|---|
| 1 Les pompes centrifuges | 10 La chloration des eaux |
| 2 Recherche de fuites (EP) | 11 La télégestion des réseaux |
| 3 Réactifs de traitement d'eau potable | 12 La pose des canalisations (EP) |
| 4 Instruments de mesure | 14 L'eau d'alimentation des générateurs de vapeur |
| 5 Le comptage | 15 Les pompes, démarrage, arrêt, variation de vitesse |
| 6 La robinetterie (EP) | 16 Le dioxyde de chlore |
| 7 Réseaux d'assainissement | 17 La surpression |
| 8 Nitrification, dénitrification, déphosphatation | 18 Le pompage des eaux usées |
| 9 L'ozonation des eaux | 19 L'alimentation en eau potable |
| | HS Qu'est-ce que l'épuration ? |



Renseignements - Commandes :
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
Mail : eaudoc@oieau.fr - Web : www.oieau.org